

# L'ECHO-MONTAIS

n° 7 - décembre 2019

## CONTACTS MAIRIE

### CAUMONT-SUR-AURE

mairie.caumontsuraure@orange.fr

\*\*\*\*\*

### CAUMONT-L'ÉVENTÉ

Tél. 02 31 77 50 29

\*\*\*\*\*

### LA VACQUERIE

Tél. 02 31 77 50 70

\*\*\*

### LIVRY

Tél. 02 31 77 38 27

## Le Mot du Maire

### SOLIDARITÉ.

Ce devoir social fait partie des préoccupations d'aide et d'assistance qu'une commune doit à ses administrés. Elle est aussi le fait de nombreuses associations ou communautés qui font de cette assistance leur principale mission. La commune peut soutenir ces différentes actions et offrir ainsi un cadre fonctionnel ou matériel à diverses manifestations. Le Téléthon, les restos du cœur, Louison entre dans la Ronde, ...sont autant de manifestations ou d'associations permettant à chacun de participer à des actions solidaires. Le CCAS (centre d'action social) est financé par la commune pour apporter une aide financière à ceux qui peuvent traverser des difficultés temporaires.

La solidarité peut s'exprimer aussi sur des axes prioritaires ou défavorisés. Ainsi, les problématiques de mobilité et donc de transport et d'isolement peuvent trouver des solutions dans des modes de fonctionnement solidaires. Un dossier est présenté dans les pages suivantes sur les solutions existantes et souvent peu utilisées, financées par le département ou gérées par des bénévoles associatifs.

La solidarité peut s'exercer aussi en faveur des plus jeunes. La mise en place du dispositif petits déjeuners à l'école (confiée à l'association LES FRANCAS) en est l'expression la plus récente. Financée en partie par l'Etat et par la commune, cette action sera initiée dès janvier prochain, en partenariat avec l'équipe enseignante. Par ailleurs, une réflexion est engagée pour un Plan Educatif Local en liaison avec la Convention Territoriale Globale signée avec la CAF, consistant notamment à mobiliser les partenaires dans une dynamique de projet pour garantir l'accès aux droits sur des champs d'intervention partagés : l'enfance, la jeunesse, le soutien à la parentalité, l'animation locale et la vie des quartiers, le logement et l'amélioration du cadre de vie, et l'accès aux droits.

Le soutien à la parentalité est aussi une réponse solidaire au besoin d'accompagnement qu'expriment de nombreux parents. Il est aussi un levier essentiel de prévention globale et universelle dans de multiples domaines (santé, réussite scolaire, conséquences néfastes des ruptures familiales, ...) et mobilise de très nombreux partenaires, publics comme privés. Un groupe de travail pour la prochaine constitution d'un LAEP (lieu d'accueil enfants parents) se réunit régulièrement pour la mise en place de ce lieu.

A destination des plus âgés, un groupe de travail a été constitué pour référencer les mesures existantes pour lutter contre toute forme d'isolement : géographique, culturel, social... Les actions menées par l'association ANACROUSES pour lutter contre les difficultés à lire ou écrire ou les rencontres littéraires proposées par la Bibliothèque peuvent être un rempart contre un isolement souvent caché.

Enfance, personnes âgées, lutte contre l'isolement, la solidarité n'est pas qu'une affaire publique même si l'action publique est essentielle dans le soutien qu'elle apporte à toutes ces initiatives. Elle touche chacun d'entre nous, dans nos vies, dans notre quotidien et peut s'exprimer de diverses manières : donner du temps, du respect, de la considération, de l'attention aux autres sont autant de marques de solidarité que le don financier ou le bénévolat. La solidarité donne du sens à nos vies car elle nous met en relation avec l'autre, loin des égoïsmes primaires et d'une manière désintéressée.

Les festivités de Noël nous invitent à réfléchir sur la place que nous donnons à la solidarité et donc à notre place dans la société. La solidarité est une passerelle entre tous les acteurs de notre société, des plus démunis ou isolés aux plus chanceux et intégrés. C'est quand la solidarité s'exprime que grandit notre République face aux obscurantismes rampants. Et la solidarité peut un jour avoir à s'exprimer dans l'autre sens...

C'est sur cette réflexion que je vous souhaite à toutes et à tous de très bonnes fêtes de fin d'année et aurais le plaisir de vous rencontrer lors des vœux traditionnels en janvier prochain.

Christophe LE BOULANGER

## SOMMAIRE

*Joyeux Noël*

Mot du maire	Page 1
Infos Mairie	Page 2 à 4
Vie Associative	Page 5 à 16
Vie Economique	Page 17
Infos Pratiques	Page 18 à 28

## CONSEIL MUNICIPAL DE JEUNES



*La maire élue est Clara MEKHTICHE dont c'est la troisième participation depuis la création du CMDJ en septembre 2017*

### LA CITOYENNETÉ N'EST PAS INNÉE !

*« Elle s'apprend, elle se partage, elle se défend. C'est tout le sens du Conseil Municipal des Jeunes dont les premières élections ont été organisées en septembre 2017 dans l'école primaire ainsi qu'au collège. Les dernières élections ont eu lieu en octobre 2019. »*

Au rythme d'une réunion mensuelle, nos jeunes élus travaillent sur des projets aussi ambitieux que le respect de la nature, les préoccupations de santé publique ou d'amélioration du cadre de vie. Les réunions de Conseil, publiques, sont l'occasion d'apprendre le travail en équipe, l'écoute, la discussion argumentée, le respect des idées différentes et de rappeler notre histoire républicaine à chaque événement commémoratif ou d'actualité.

**L'engagement de ces jeunes force le respect et nous pouvons tous être fiers de chacun d'eux.**

**Depuis la rentrée scolaire, le nouveau conseil municipal des jeunes a pris place et sa nouvelle mairesse est Clara MEKHTICHE.**

#### **Ont été élus :**

Robin FORTIN, Evana MONNIER et Camille LECHIPEY de CM2, Elise FRANCOISE, Lola DRIEU, Alice BEZIERS et Lindsay VIOLET de 6<sup>ème</sup>, Hugo HAY, Silia BOESSEL et Elvina YHUELLO de 5<sup>ème</sup>, Clara MEKHTICHE, Mathéo PARE ANFRAY et Florian MARIN de 4<sup>ème</sup>, Léa GROULT et Titouan HAMARD de 3<sup>ème</sup>.

# INFORMATION SUR LE PÔLE DE SANTÉ



La construction du bâtiment, dossier porté par l'intercom, avance. Le projet est validé. Le permis de construire devrait être déposé rapidement.

Cette avancée très importante n'est cependant pas pleinement satisfaisante dans la mesure où nous n'avons pas suffisamment de médecins. Chacun fait le maximum dont les médecins au contact de leurs remplaçants. Beaucoup de ces remplaçants se satisfont de leur situation et reportent à plus tard leur installation définitive. Tant que la demande sera supérieure à l'offre les difficultés demeureront.



De notre côté, nous faisons équipe avec les médecins pour convaincre d'éventuels candidats : inscription sur des sites spécialisés, échanges avec toutes personnes susceptibles de côtoyer de près ou de loin un médecin. Des contacts sont en cours, nous réussissons mais devons être patients.

Nos arguments ne manquent pas ; tout d'abord, le pôle santé, outil indispensable pour convaincre, ensuite, une équipe médicale bien structurée, complémentaire et disposée à partager ses connaissances, puis, une position géographique facilitante : 25 minutes de CAEN/CARPIQUET, 25 minutes de BAYEUX, de SAINT-LÔ et quelques minutes de l' A84.

Nous pouvons ajouter également que notre commune attire. Rappelons que la société d'investissement qui porte l'actuelle maison de retraite est le résultat du regroupement des sites de CAUMONT et de BALLEROY. Cette société a choisi CAUMONT.

La venue de deux professionnels de santé pour reprendre l'ancienne maison de retraite est un signe fort.

L'agrandissement et la rénovation du collège pour 3,5 millions d'euros, à la charge du département, prouve que le nombre d'enfants évolue chaque année, conséquence naturelle de l'augmentation de la population sur le territoire.

En plus du pôle de santé, d'autres investissements importants sont en cours ou sur le point de l'être au cœur de notre commune.

Autre point fort, notre appartenance à une zone de revitalisation rurale (Z.R.R.) qui exonère pendant cinq ans d'un en-

semble de taxes et d'impôts le créateur d'une nouvelle activité.

Ces arguments, que nous développons aussi souvent que l'occasion nous en est donnée, marquent nos interlocuteurs mais peuvent également vous servir. Cette recherche doit être l'affaire de tous. En cherchant bien nous pouvons trouver dans nos familles ou relations une personne susceptible de correspondre au profil que nous recherchons. Des contacts en cours se sont noués de cette manière.

**Merci pour votre aide et votre soutien**  
(Roger MAHE).



LA VACQUERIE—Eglise



## Infos Mairie

### LES ÉLECTIONS MUNICIPALES

se dérouleront  
le dimanche 15 mars 2020 pour le premier tour.  
Le second tour des élections aura lieu le dimanche 22 mars 2020

### Bon à Savoir!

Les demandes d'inscription sur les listes électorales pour participer à ce scrutin **devront être déposées au plus tard le vendredi 7 février 2020**

### VŒUX 2020

10 JANVIER À 19 H :  
CAUMONT-L'ÉVENTÉ

11 JANVIER À 20H30 :  
LA VACQUERIE

12 JANVIER À 15H30 :  
LIVRY - CONCERT OUVERT  
À TOUS



ANCIENS COMBATTANTS  
ET PRISONNIERS DE GUERRE  
(ACPG) DE LIVRY-PARFOURU



14/06 voyage à MADRE (53) Ferme du Grand Chemin



Prévisions 2020

Voyage en autocar  
d'une journée à  
déterminer et cé-  
rémonie du 8 mai  
à Livry-Parfouru

CÉRÉMONIES  
PATRIOTIQUES  
À LIVRY  
ET  
PARFOURU



CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE 2019

en hommage aux morts pour la France, orga-  
nisée par la municipalité et les associa-  
tions des anciens combattants.



UNE COMMÉMORATION DÉDIÉE  
À TOUS LES SOLDATS

**Merci** à tous nos jeunes d'avoir été pré-  
sents aussi nombreux à cette cérémonie,  
placée sous le signe de la convivialité !





**NOS COURS :**

- Batterie
- Flûte traversière
- Piano
- Technique vocale
- Cours de musiques actuelles
- Cours de danse africaine
- Initiation musicale
- Atelier vocal pour les adultes
- Classe de Musique Adaptée (en partenariat avec la MAS d'Aunay)
- Guitare
- Saxophone
- Clarinette
- Cours de percussions africaines
- Jardin et Eveil musical
- Atelier chansons pour les enfants
- Guitare d'accompagnement débutant



**Vie associative**

Violon

Pour tout renseignement, veuillez contacter :  
 Virginie Clos, coordinatrice administrative au 02.31.77.24.15.  
 Adresse Mail : [ecolemusiqueprebocage@orange.fr](mailto:ecolemusiqueprebocage@orange.fr)  
 Site Web : <http://ecoledemusiqueduprebocage.fr>



**Club Cyclo Caumontais**



Le 1er juin le **Club Cyclo Caumontais** organisait son brevet annuel «les randos du Pré-Bocage». Deux circuits étaient proposés un de 60 kms et un autre de 82 kms pour les plus courageux, le tout dans un état d'esprit très convivial et sous un soleil magnifique. 142 cyclos sont venus d'un peu de tous les clubs du Calvados.



**30 SAPEURS  
POMPIERS  
CONSTITUENT  
NOTRE ÉQUIPE**

Différentes manifestations ont été organisées au cours de cette année, loto, soirée dansante et porte ouverte.

*« Nous remercions le public très nombreux qui a bien voulu répondre à nos invitations et qui a participé au succès de ces rencontres et qu'il en sera de même pour 2020 ! »*



Nos portes sont ouvertes tous les samedis de 8h00 à 12h30

N'hésitez pas à venir nous rejoindre !

**VOS  
SAPEURS  
POMPIERS  
ONT  
BESOIN DE  
VOUS,  
ENGAGEZ  
VOUS !**



Vie associative

LA CHORALE LE « CHŒUR DE L'OR BLEU »



CHŒUR DE L'OR BLEU

La chorale le "Chœur de l'Or Bleu" fêtera ses 10 ans en 2020 et à cette occasion un concert sera donné le dimanche 08 mars 2020 à 15h en l'église de Caumont-sur-Aure

**C**e concert alliera musique et chant, et sera l'occasion d'accueillir, avec un grand plaisir, le quintet à vent et piano, bien connu dans la région, "Briovère", qui présentera en première partie des musiques de films célèbres.



L'ENSEMBLE BRIOVÈRE

**E**n seconde partie le "Chœur de l'Or Bleu" proposera à son tour, des chants sur le thème d'opérettes célèbres (Si tu vas à Rio, Mexico, De ci De là, Le bleu de l'été etc...), accompagné pour certains morceaux par l'ensemble Briovère.

CLUB DE L'AMITIÉ LA VACQUERIE



CONCOURS DE BELOTE  
1ER SEMESTRE 2020



- Mardi 4 février
- Mardi 28 avril
- Mardi 26 mai



LES AMIS DU VAL D'AURE



L'activité a été très dense en 2019 !

- ◇ six concours de belote,
- ◇ un méchoui,
- ◇ deux voyages : l'un à Juvigné (Mayenne) et l'autre à Chalon-sur-Loir (Anjou)
- ◇ une opération "Révision du Code de la Route" avec Mouvement Génération et GROUPAMA,
- ◇ Un stage d'initiation à l'Informatique



Prévisions pour 2020

- Sept concours de Belote dont un le 16 Janvier 2020 au profit de Louison entre dans la Danse et du TELETHON
- Voyage "Nouvelle route de la Sardine" au restaurant "Le Poucton" au Fenouiller (Vendée) avec animation musicale,
- Spectacle au Zénith et au Théâtre de Caen

COLLECTE DU DON DU SANG

VENDREDI 7 FÉVRIER 2020

VENDREDI 15 MAI 2020

VENDREDI 7 AOÛT 2020

VENDREDI 16 OCTOBRE 2020





## LA SECTION FITNESS DU KYOKUSHINKAI KAN

de Caumont vous propose La saison 2019-2020, de bouger avec les disciplines de Fitness, Cardio, Stretching, Circuit training, Step, Pilates, Zumba sans oublier le renforcement musculaire et la relaxation.



**Ouvert à partir de 11 ans**

**REJOIGNEZ-NOUS  
ENTRE AMI(E)S OU EN FAMILLE !**

Les cours ont lieu le mardi soir de 20h45 à 21h45 au gymnase de Cahagnes et le vendredi de 20h30 à 21h30 au gymnase de Caumont-sur-Aure

**Renseignements :**

Isabelle DES 06.65.24.59.87  
ou Jérôme BUSCHMANN  
06.73.19.49.97

## JUMELAGE DU PRÉ-BOCAGE

Le comité de Jumelage a organisé un loto le 4 octobre dernier 160 personnes sont venues tenter de gagner de superbes lots (trottinette électrique, bons d'achats jusqu'à 400€ etc...). Le prochain loto aura lieu aux Monts- d'Aunay le samedi 18 Avril 2020.

Nos amis Allemands nous rendront visite en 2020 et l'assemblée générale de l'association se déroulera la première semaine de février.





## ASSOCIATION A.D.L.



L'Association vous propose des cours de Pilâtes et de Zumba.



**Les lundis 16h à Livry à la salle des fêtes**  
**Les Mardis 18h45 au GYMNASÉ de Cahagnes**  
**Les Mercredis 20h30 salle des fêtes de CAUMONT sur Aure**

**06.99.50.18.13**

**La méthode Pilâtes** est une gymnastique douce qui allie une respiration profonde avec des exercices physiques. Concentration, contrôle, centre de gravité, respiration, fluidité, précision, enchaînement et isolement. Les muscles abdominaux, fessiers et dorsaux sont sollicités dans la plupart des exercices. Une bonne posture est essentielle à la pratique du Pilâtes.

**La Zumba** est une méthode de fitness combinant exercices physiques, danses et musiques latines. Son objectif : brûler des calories ou simplement garder la forme tout en s'amusant. Bonne humeur garantie !

A partir du 2 Septembre Dans les salles des fêtes

Les Lundis à 18h30 à Livry **06.99.50.18.13**

Les Mardis à 20h15 à Hottot Les Bagues

Les Mercredis à 19h15 à Caumont sur Aure

**ZUMBA® fitness**

Pensez à rapporter une serviette et bouteille d'eau, chaussures légères et souples

# BODY KARATÉ CAUMONT



POUR CETTE SAISON 2019/2020 LE CLUB PROPOSE DE NOUVEAUX HORAIRES DE COURS :

MARDI : 20H30 À 21H30  
 VENDREDI : 19H À 20H00

## Vie associative

**Vous voulez vous dépenser sans prise de tête, en musique et dans une bonne ambiance ?  
 C'est le Body Karaté qu'il vous faut !**

L'adéquation parfaite entre le fitness et les sports de combats. Pas de contact ni de coups, un travail de technique et du corps bref un sport complet. Alors n'hésitez plus et inscrivez-vous au Body Karaté Caumont !  
 Nos coachs seront ravis de vous accueillir tout au long de l'année pour des cours d'essai !

### Nous participerons :

- \* En décembre : participation au spectacle du Circus d'Aure du collège en faveur du Téléthon.
- \* Le 15 mars 2020 : gymnase de Cahagnes ; stage de body avec Mathieu Larue et Gwendoline Françoise.
- \* Le 28 mars 2020 : course d'orientation semi-nocturne ouverte à tous sur la commune de Livry
- \* Le 17 mai 2020 : 5ème édition du Caumont-Lanta, une course à obstacles ouverte à tous dès 14 ans qui se déroulera autour du Souterroscope sur la commune de Caumont- sur -Aure.

**Inscriptions au : 06.50.64.61.33 ou [secretariat.bkc@gmail.com](mailto:secretariat.bkc@gmail.com)**

### CAUMONT-LANTA



TÉLÉTHON EN PARTENARIAT AVEC LE CIRCUS D'AURE



### SORTIE DU CLUB AU ZOO DE LA FLÈCHE





# LES RANDOS CAUMONTAISES

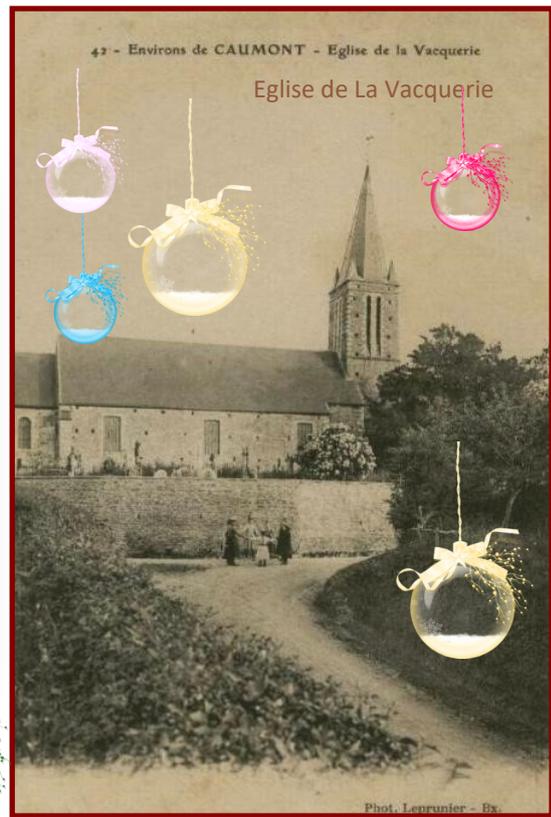


**Nous avons 378 vététistes et 210 marcheurs pour l'édition 2019 !**

Pas si mal compte tenu des conditions climatiques des jours précédents et de la concurrence !!



**DIMANCHE 17 NOVEMBRE 2019**



## Les Echos des Francas !

NOUVEAUX PROJETS POUR CETTE ANNÉE



### Les artimômes pour s'ouvrir au monde !

En effet, suite à l'arrêt des TAP, les familles ont été nombreuses à nous demander de continuer à mettre en place des ateliers culturels pour leurs enfants.

Dans ce cadre, la municipalité a décidé, en partenariat avec les Francas, de mettre en place « les artimômes » à partir de la rentrée des vacances de la Toussaint.

Sur le même principe que les TAP, les enfants ont la possibilité de participer, après l'école ou le mercredi matin, à des ateliers d'éveil culturel ou artistique encadrés par des intervenants spécialisés dans ces domaines. Des propositions différentes (arts plastiques, musique, multimédia, danse...) sont faites en fonction des périodes et des âges (3/5 ans et 6/11 ans).

Seule obligation : s'inscrire pour la période afin de favoriser la continuité dans le projet et l'engagement des enfants !

Convaincue de l'intérêt d'éduquer les enfants à la culture dans toutes ses dimensions et de permettre un accès à un maximum d'enfants, malgré l'arrêt des TAP, la municipalité a fait le choix de co-financer ce projet avec un reste à charge minime pour les familles de 2 à 3 € par séance.

Ainsi, en novembre et décembre 24 enfants ont pu découvrir, le modelage et la sculpture, des techniques de peinture sur le thème de l'auto portrait ou se découvrir à travers des ateliers d'éveil corporel.

### Les « P'tits déj »

Ce nouveau dispositif de l'éducation Nationale, « les petits déjeuners éducatifs », qui s'intègre au « Plan prévention et Lutte contre la pauvreté » a pour but de participer à la **réduction des inégalités alimentaires** pour le premier repas de la journée, indispensable à une concentration et une disponibilité aux apprentissages scolaires en proposant un petit déjeuner aux enfants.

Un **volet éducatif** accompagne cette distribution afin d'apporter aux élèves une éducation à l'alimentation (santé, environnement, gaspillage alimentaire...).

La commune de Caumont sur Aure qui a été ciblée pour expérimenter ce dispositif avec 2 classes : les CP et les CE1, sur 8 semaines, nous a sollicité pour le mettre en œuvre.



#### Le principe est simple :

Un petit déjeuner complet et équilibré en lien avec l'éducation à l'alimentation

Apprendre à communiquer sur la faim, les pratiques et les goûts alimentaires

La distribution des petits déjeuners est assortie de projets d'éducation à l'alimentation

#### Le fonctionnement :

Le créneau « petit déjeuner » se déroule sur du temps scolaire « 8h30-9h00 » afin d'une part que ce temps soit un temps éducatif qui puisse être prolongé en classe comme le souhaite le ministère, et d'autre part qu'il soit sur un temps « obligatoire » afin d'être accessible à tous les enfants concernés. **1 animateur présent par classe pour animer le temps du petit déjeuner** : malle pédagogique, animation...

Les enjeux de ce dispositif rencontrent ceux du Projet Educatif de Territoire (P.E.D.T.), notamment sur l'apport éducatif concernant l'alimentation, et ceux des Francas, notamment avec la démarche « centre a'ere » et l'éducation à l'environnement durable à travers le « mieux manger-mieux consommer ».

**Calendrier** Date à retenir : le samedi 04 avril : 4<sup>ème</sup> édition des Franc'amusades... Plus d'infos très bientôt !

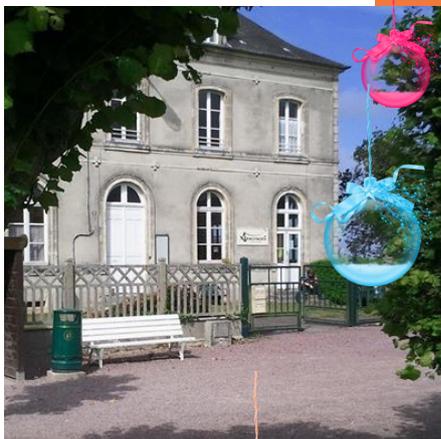


« LA FABRIQUE DES MOTS »

UN NOUVEL ATELIER MIS EN PLACE PAR L'ASSOCIATION ANACROUSES

L'Association Anacrouses lance une nouvelle action intitulée « La fabrique des mots ». Elle vous propose une série d'ateliers afin de mieux être, mieux lire, mieux écrire, mieux compter. Ce projet est ouvert à tous les adultes rencontrant des difficultés et qui désirent améliorer leurs capacités de lecture, d'écriture et de calcul. Un atelier enfant/parent sera également proposé pour prendre le temps de discuter, jouer et lire en famille. Jeux de mémoire, jeux de société, chant/musique, cuisine, dessin/théâtre sont au programme.

N'hésitez pas à diffuser l'information le plus largement autour de vous ! Pour tout renseignement ou si vous êtes intéressé, vous pouvez contacter l'Association au 09 81 62 66 24 ou bien rencontrer l'équipe à l'Espace Anacrouses, 45 rue Saint Martin à Caumont l'Eventé.



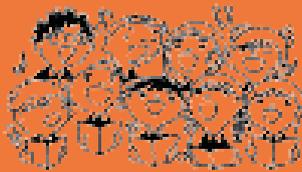
## Vie associative

Anacrouses proposera, dès le 30 septembre 2019,  
des ateliers divers et variés  
afin d'approfondir la maîtrise du français.



Un atelier «**APPRENDRE A APPRENDRE**»  
en utilisant des jeux de mémoire

Un atelier «**JEUX DE SOCIÉTÉ**»  
pour être ensemble,  
s'entraîner à lire et à compter



Un atelier «**CHANT ET MUSIQUE**»  
pour le plaisir des mots et des sons

Un atelier «**CUISINE**»  
combinant la convivialité  
et l'échange de savoirs-faire



Un atelier «**PARENT/ENFANT**»  
pour prendre le temps de discuter,  
jouer et lire en famille

Des ateliers «**DESSIN et THÉÂTRE**»  
pour s'exprimer et créer



+ un atelier «**code de la route**»

Président : Alain FOSSEY  
 Tél : 06 07 82 52 17  
 Mail : [alain.fosse15@gmail.com](mailto:alain.fosse15@gmail.com)  
 Contact : Claudie COUTELLIER  
 06 82 38 65 05 [ccoutellier@caen.cci.fr](mailto:ccoutellier@caen.cci.fr)



L'UCIA  
 PRE BOCAGE

Association des commerçants, artisans et industriels du Pré Bocage réunit 150 adhérents représentant le secteur économique marchand. Son but est de dynamiser le territoire par des événements marquants et des actions permettant de faire connaître les commerçants, artisans et services dans chaque bourg de l'intercommunalité. La communication est permanente et accentuée pour les animations sur les médias presse, radio.

LES MONTS-D'AUNAY / CAHAGNES / CAUMONT-SUR-AURE / JURQUES / VILLERS-BOCAGE

NOËL en PRÉBOCAGE  
 du 14 au 31 décembre  
 QUINZAINES  
 DES COMMERÇANTS

À GAGNER  
 + de **5000€**  
 EN BONS  
 D'ACHAT  
 & CADEAUX  
 offerts par les commerçants

À GAGNER  
**2**  
 VOYAGES  
 (valeur totale 2000€)  
 offerts par UCIA



UN ÉVÈNEMENT



Suivez-nous sur : [facebook.com/uciaprebocage/](https://www.facebook.com/uciaprebocage/)



Facebook : [UCIA PRE BOCAGE](https://www.facebook.com/uciaprebocage/)

Site internet : [ucia-pre-bocage.fr](http://ucia-pre-bocage.fr)

Les événements marquants de l'année 2019 Salon de l'Habitat, Défilé de mode, Salon des gourmandises, le Marché des Créateurs porté par la magasin FLORIZA et les festivités de Noël ont rythmé l'année. La collaboration avec la Mairie de Caumont sur Aure, Intermarché, la BACER et les Francas ont permis de proposer une belle journée de NOEL à Caumont l'Eventé le Samedi 14 Décembre.

L'UCIA Pré Bocage prépare d'ores et déjà une nouvelle année avec les rendez vous devenus traditionnels et de nouveaux événements !

Entreprises, commerçants, artisans rejoignez l'UCIA pour agir collectivement sur votre territoire, contactez nous et adhérez pour un cout mensuel de 8€ HT par mois !

## CAUMONT-SUR-AURE



**Emmanuelle LEBARBEY**

est la nouvelle directrice

de l'école élémentaire « Jean-Louis Etienne »

de Caumont en remplacement de Philippe Leconte qui était à Caumont depuis une quinzaine d'années.

Caumont-L'Éventé — Ecole des Filles

## Infos Pratiques



*« Je m'appelle Raoul AKPAKA, Appelez moi comme vous voulez. »*



*L'essentiel n'est pas dans les titres que l'on vous attribue ni dans ce que l'on possède, mais dans ce que l'on est. »*

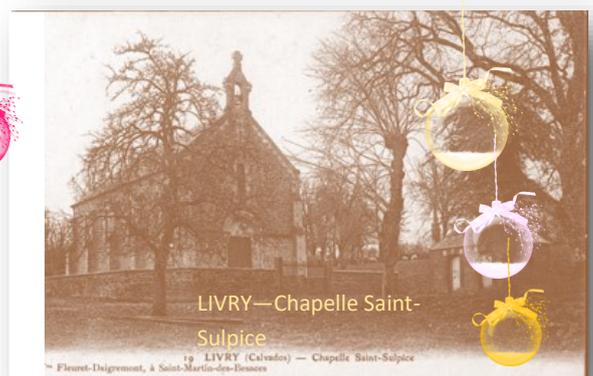
*« L'essentiel est invisible pour les yeux, on ne voit bien qu'avec le cœur. » Antoine de Saint Exupéry. »*

Voici les premiers mots du Père Raoul AKPAKA, nommé Vicaire paroissial par Mgr BOULANGER, sur la paroisse de Ste Marie des Vents et installé en résidence au presbytère de Caumont-sur-Aure.

Le Père Raoul AKPAKA est né le 23 juin 1957 à Conakry en Guinée. Titulaire d'un baccalauréat en Théologie, il est ordonné prêtre le 3 août 1985 à Lokossa, dans la province de Mono.

Il vient de passer près de quinze années dans le Bocage autour de Vire.

**Nous lui souhaitons la bienvenue !**





# MOBILITE ET LUTTE CONTRE L'ISOLEMENT



**Taxibus** est un service de transport en commun sur réservation, complémentaire au réseau départemental Bus Verts. Il offre la possibilité aux habitants des communes rurales de se rendre dans la ville la plus proche. Les trajets sont assurés en taxi, sur réservation et à une tarification spécifique.

## Demain, j'ai plein de choses à faire !

Je dois faire mes courses, me rendre chez mon médecin, mon coiffeur, retrouver mes amis au marché...

Je veux rester autonome alors je préfère appeler taxibus qui viendra me chercher chez moi pour me conduire en ville.

### Ainsi je garde mon indépendance.

Une amie m'a conseillé taxibus, c'est simple, je consulte la liste des communes desservies. Et si ma commune est sur la liste, dans ce cas, je bénéficie de ce service.

## Pratique, taxibus fonctionne 2 jours par semaine !

Entre 07h00 et 17h30

**09 70 83 00 14**

Car demain j'ai rendez-vous à Villers-Bocage Aunay-sur-Odon !



## taxibus, c'est simple et pas cher !

- Taxibus, c'est un service de transport en commun, sur réservation, complémentaire au réseau départemental Bus Verts du Calvados.
- Le service taxibus est réalisé en partenariat avec des artisans **taxis qui viennent me chercher devant mon domicile** et me déposent à l'arrêt Bus Verts le plus proche de mon rendez-vous.
- Taxibus, **c'est toute l'année**, sauf les jours fériés.
- Il me suffit de réserver mon transport auprès du **centre de relation clients en appelant le 09 70 83 00 14**.
- Taxibus est un service de transport en commun, les horaires peuvent donc être décalés de plus ou moins 30 minutes.
- J'achète mon **ticket unité taxibus** directement à bord du taxi. Si je voyage souvent, j'achète une formule 8 voyages auprès de l'artisan Taxi et je bénéficie d'environ **10 % de réduction**.

**Taxibus, c'est utile, pratique et à un prix très attractif à partir de 2,40 € le voyage\***

\*Service de transport en commun sur réservation, la tarification dépend de la distance parcourue.



## Pour aller à : Villers-Bocage



Arrêts

Centre ou Route d'Aunay



Jours

Mercredi et vendredi entre 9h30 et 16h00

Pour aller à :

## Aunay-sur-Odon



Arrêts

Centre ou Hôpital



Jours

Mardi entre 9h30 et 16h00  
Samedi entre 9h00 et 13h00

Tarifs TTC au 4 septembre 2018.

Communes desservies	Tarifs Aunay-sur-Odon		Tarifs Villers-Bocage	
	1 voyage	8 voyages	1 voyage	8 voyages
Amayé-sur-Seulles	3,65 €	26,15 €	2,40 €	17,05 €
Aurseulles (1)	3,65 €	26,15 €	2,40 €	17,05 €
Bonnemaison	2,40 €	17,05 €	3,65 €	26,15 €
Cahagnes	3,65 €	26,15 €	2,40 €	17,05 €
Caumont-sur-Aure (2)	4,95 €	35,25 €	3,65 €	26,15 €
Cormolain	7,45 €	62,15 €	4,95 €	35,25 €
Courvaudon	2,40 €	17,05 €	2,40 €	17,05 €
Dialan-sur-Chaine (3)	3,65 €	26,15 €	3,65 €	26,15 €

Pour tout renseignements : <https://www.busverts.fr/>



## Solidarité Transport

**Solidarité Transport** est un service de transport assuré par des bénévoles pour des personnes sans moyen de locomotion, non imposables sur le revenu et adhérentes à l'association.

Des chauffeurs bénévoles vous accompagnent dans des déplacements occasionnels tels que les visites médicales, les achats de médicaments, les démarches administratives et sociales, les visites aux malades... Cependant sont exclus, les transports pris en charge au titre de l'assurance maladie.

L'accès à ce service nécessite une adhésion de la commune à ce service. Nous sommes actuellement en contact avec Familles Rurales, porteur du projet, pour pouvoir offrir ce service sur notre territoire.

Pour en bénéficier :

- Acquitter l'adhésion annuelle à l'Association.
- Participer aux frais de déplacement du bénévole.

### A qui vous adresser ?

Pour bénéficier de ce service, adressez-vous au bénévole le plus proche de votre domicile. Prendre contact avec lui 48 heures avant le déplacement.

Ce service devrait être déployé début 2020.



## LES AIDES DES CAISSES DE RETRAITE



Les caisses de retraite développent une politique d'action sociale destinée à prévenir le risque de perte d'autonomie des personnes âgées. Elles mettent en place et soutiennent dans chaque région des **offres de prévention**. Elles proposent :

- **des informations et des conseils pour bien vivre sa retraite ;**
- **des programmes d'actions collectives de prévention pour bien vieillir sous forme d'ateliers :**
  - o atelier équilibre,
  - o atelier nutrition,
  - o atelier mémoire...

Leurs objectifs : favoriser la participation sociale des personnes âgées et leur permettre d'adopter des comportements favorables en santé ;

**un accompagnement renforcé lorsqu'un retraité est fragilisé** à l'occasion d'un événement de rupture, comme le veuvage ou le retour à domicile après hospitalisation, et qu'il rencontre des difficultés à continuer à vivre à domicile.

Une évaluation globale des besoins à domicile est réalisée :

- informations et conseils personnalisés,
  - aides à la vie quotidienne,
  - maintien du lien social...
- et des aides personnalisées diversifiées peuvent être octroyées.

**Pensez à contacter votre caisse de retraite de base pour savoir à quelles aides vous pouvez prétendre.**

### **Sortir +** : un service proposé par l'Agirc Arrco à ses retraités

Ce service s'adresse aux personnes de plus de 80 ans qui vivent chez elles.

L'objectif est de les aider à sortir de chez elles.

Pour bénéficier du service il suffit d'appeler un conseiller au 0 810 360 560.

Le conseiller organise la sortie.

Par exemple pour aller à la gare ou chez le coiffeur.

L'accompagnateur est un salarié d'un organisme d'aide à domicile ou de transport accompagné agréé par la caisse de retraite.

Il va chercher la personne à l'heure convenue et l'accompagne à pied ou en voiture.

Selon le cas l'accompagnateur peut attendre ou rester à ses côtés.

Il la raccompagne ensuite à son domicile.

<https://www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr/les-aides-des-caisses-de-retraite/facile-a-lire>



# SENIOR-SENIOR

L'application mobile et le site internet d'échanges  
et de partage pour les plus de 55 ans



**Avec la solution digitale Senior Senior, vous pouvez vous entraider  
entre membres d'une même ville !**

Que vous soyez « aidant » ou « aidé », dès votre inscription terminée, il vous suffit d'indiquer vos besoins et vos disponibilités pour une mise en relation immédiate avec un utilisateur autour de chez vous.

Grâce à Senior Senior, vous entrez dans une communauté dynamique prônant le partage et la réciprocité des échanges.

Les aidants peuvent tout aussi bien devenir les aidés.



**Téléchargez dès maintenant l'application mobile Senior Senior sur votre smartphone ou votre tablette !**

<http://www.senior-senior.com/>





## LES AIDES DÉPARTEMENTALES

### PROTECTION / URGENCE

Violences conjugales, violences familiales, votre circonscription d'action sociale vous accueille, vous accompagne et vous oriente vers les différents professionnels et services chargés de la protection des adultes et de l'enfance.

Aide aux personnes en difficulté sociale, aide alimentaire pour les familles avec enfants... Les circonscriptions d'action sociale peuvent activer des dispositifs d'urgence.

### SENIORS

Services à domicile, adaptation de votre logement, choix d'une maison de retraite... Le Centre local d'information et de coordination gérontologique (CLIC) de votre circonscription d'action sociale vous accompagne pour trouver des solutions concrètes afin de vous aider à bien vieillir.

### VIE SOCIALE / BUDGET

Vous vous sentez isolé ? Vous souhaitez participer à des activités de loisirs, culturelles ou sportives ? L'équipe de votre circonscription d'action sociale vous accueille, vous informe et peut vous aider dans la découverte de votre environnement et la vie de la cité.

Besoin de conseils ou d'un suivi pour gérer votre budget, vos dépenses quotidiennes ? Votre circonscription d'action sociale vous propose un soutien budgétaire ponctuel ou durable.

### LOGEMENT

Vous avez des difficultés pour trouver un logement social ou payer votre loyer ? L'assistante sociale de votre circonscription vous oriente et vous conseille sur les aides et dispositifs existants.

### ADMINISTRATIF

Une demande administrative à effectuer ? Un dossier à remplir ? Un courrier à écrire ? L'équipe de votre circonscription vous accompagne et vous aide dans vos démarches et la constitution de vos documents administratifs.

**POUR TOUT RENSEIGNEMENT : POINT INFO 14**

**HORAIRES : DU LUNDI AU VENDREDI DE 9 H À 12 H ET DE 14 H À 18 H.**

**TÉLÉPHONE : 02 31 77 42 21**

### Obligations relatives à l'entretien des trottoirs devant chez soi



L'entretien des trottoirs devant chez-soi fait partie des obligations à respecter en tant qu'occupant d'un bien, qu'on soit locataire ou propriétaire de son logement.

Ainsi, chaque habitant d'une maison individuelle doit lui-même se charger d'entretenir le trottoir qui se trouve devant son bien, au même titre que dans un lotissement qui se compose de différentes habitations. Dans le cas d'un immeuble d'habitation qui comporte plusieurs étages, c'est le syndic de copropriété qui assure l'entretien des trottoirs. Plusieurs types d'obligations portant sur l'entretien des trottoirs devant chez-soi peuvent être en vigueur dans une commune, à savoir :



- le désherbage ;
- le balayage des feuilles et autres détritifs ;
- le nettoyage de la neige et du verglas ;
- la prévention des accidents avec mise en place de sel, de sable, de cendres ou de sciure de bois.

*À savoir que le périmètre d'entretien des trottoirs, pouvant aller jusqu'au caniveau ou se limiter à 1 mètre, est délimité et spécifié dans la réglementation.*



### Responsabilité et risques encourus en cas d'incident

En cas de manquement à l'obligation d'entretien des trottoirs devant chez-soi, le risque d'accident est important. En présence de feuilles humides sur un trottoir, de neige, ou de verglas, les risques de chutes sont élevés pour les passants qui l'empruntent. Si une personne passe sur le trottoir devant chez-vous, tombe et se blesse, celle-ci peut engager des poursuites à votre encontre si vous n'avez pas respecté vos obligations d'entretien.



Dans le cas où la victime souhaite engager une poursuite judiciaire contre vous, c'est au juge d'apprécier votre responsabilité concernant l'entretien des trottoirs et ce, après analyse des faits.

Si votre responsabilité est engagée, c'est à votre assurance multirisque habitation de prendre en charge l'indemnisation de la victime, au travers de la garantie de responsabilité civile qui est obligatoirement incluse dans ce type de contrat. C'est la raison pour laquelle il est nécessaire d'informer au plus vite votre assurance si un sinistre de ce genre survient.

Si vous bénéficiez d'une garantie Défense-Recours, votre assureur pourra alors intervenir seul, afin de défendre vos intérêts, mais également les siens.

### LE RESPECT DE VOS VOISINS

Les activités de jardin et de bricolage génèrent parfois des nuisances sonores. Respectez les horaires des travaux fixés par l'arrêté préfectoral du 21 novembre 2008, vos voisins vous en seront reconnaissants.



Ces travaux sont autorisés :

8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30 du lundi au vendredi inclus

9h à 12h et de 15h à 19h les samedis

10h à 12h les dimanches et jours fériés

Nous vous rappelons que toutes les nuisances sonores : musique trop forte, jeux de ballons, moteurs bruyants de véhicules (voiture, cyclomoteur), etc... sont également interdites.



### Infos Pratiques

Les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité du voisinage, ceci de jour comme de nuit, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive (colliers anti-aboiement), sans pour autant porter atteinte à la santé des animaux. Ces infractions peuvent être constatées et sanctionnées au moyen de procès-verbaux dressés par tout agent ayant autorité à cet effet et réprimées conformément aux lois et règlements en vigueur.



Les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants et ce par mesure d'hygiène publique.

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal.



### LES EMPLACEMENTS MINUTES

situés dans le bourg ne sont pas des places de parking pour les riverains, et ne doivent être utilisées que pour le temps des courses chez les commerçants.

Toute utilisation abusive de ces stationnements sera sanctionnée par une amende.





## Vous venez d'emménager... Comment gérer vos déchets ?

### Marche à suivre...

Contactez le **service de la redevance incitative** des Monts-d'Aunay, au **02 31 77 12 36**, pour prendre rendez-vous afin de venir récupérer votre **bac « pucé »** à l'effigie de « PBI » pour vos ordures ménagères, vos **sacs jaunes** pour vos déchets recyclables,  **votre carte d'accès aux déchèteries (...)**, à l'adresse :



**PRE-BOCAGE INTERCOM**  
Service redevance incitative  
31 RUE DE VIRE  
AUNAY-SUR-ODON  
14260 LES MONTS-D'AUNAY



**Accueil téléphonique et physique** du lundi au vendredi : 9h00-12h00 / 14h00-17h00 (fermé le jeudi après-midi et jours fériés).

Un **justificatif** vous sera demandé (contrat de location ou souscription d'un abonnement EDF (sous condition de production de la résiliation de l'abonnement du logement précédent) ou attestation d'achat, ...).

➤ Informations complémentaires sur : [www.prebocageintercom.fr](http://www.prebocageintercom.fr)



pour tous, toute la vie, partout



## PORTAGE DE REPAS A DOMICILE PAR L'ADMR

La mise en place du service est simple et rapide

**Prix du plateau : 9,75€**

50% réduction ou crédit d'impôt sur les coûts liés à la livraison.

Possibilité de payer par chèque, prélèvement automatique ou par CESU.

Une facture par mois reprenant les consommations du mois précédent. Possibilité d'une participation par des organismes sociaux sous certaines conditions de ressources.



Un simple appel suffit : **02.31.71.15.34**



Le chauffeur-livreur viendra à votre domicile pour préciser votre demande (régime, choix des menus, rythme de livraisons...)

### La composition du plateau-jour

Il se compose de 7 éléments : (hors boisson et pain)

- 1 hors d'œuvre
- 1 potage
- 1 viande ou 1 poisson ou un complément protéique
- 1 accompagnement légumes ou féculent
- 1 fromage
- 1 laitage
- 1 dessert



Les régimes sont pris en considération : sans sel et sans sucre.  
Les plats cuisinés, conditionnés en barquette micro-onidable sont livrés  
3 fois par semaine et peuvent aussi assurer des repas 7 jours sur 7.



PRODUISEZ VOTRE ÉNERGIE SOLAIRE AVEC



# soleil4

SERVICE PUBLIC SOLAIRE



UN SERVICE PUBLIC GRATUIT  
proposé par les intercommunalités  
du Calvados et le SDEC ÉNERGIE



**soleil14.fr**  
09 87 67 23 84\*



Opération réalisée dans le cadre de la commission consultative pour la transition énergétique en partenariat avec le SDEC ENERGIE et les intercommunalités du Calvados



**IN SUN WE TRUST**

OPÉRATEUR MANDATÉ POUR VOUS ACCOMPAGNER

**UN SERVICE PUBLIC GRATUIT**

proposé par les intercommunalités du Calvados et le SDEC ENERGIE



### Le panneau d'affichage

installé près de l'église de Caumont-l'Eventé vous permet d'avoir des informations utiles au jour le jour !

### Le Site internet Caumont-sur-Aure

est consultable à l'adresse suivante :

<https://www.caumont-sur-aure.fr/>

Vous y trouverez les comptes rendus du conseil municipal



mairie de Caumont-sur-Aure